

Acte Séparé de nomination du Président

Le soussigné

Monsieur Baghdadi Benotmane né le 18 juin 1985 à Ain Youcef (Algérie), de nationalité française demeurant à Vénissieux (69200), 11 Avenue Jacques Duclos,

Agissant en qualité d'associé unique de la société dénommée "2B TRANSPORT EXPRESS", société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10.000 euros sise à Vénissieux (69200), 11 Avenue Jacques Duclos,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er Décembre 2022 et que les statuts établis à l'acte prévoient dans leur article 16, la nomination d'un Président par acte Séparé,

A procédé à cette nomination

L'associé soussigné nomme Monsieur Baghdadi Benotmane aux fonctions de Président de la société, pour une durée indéterminée.

Monsieur Baghdadi Benotmane accepte d'exercer les fonctions de Président et déclare n'être frappé d'aucune des interdictions ou d'échéances édictées par la loi.

Sa rémunération, s'il y a lieu, sera fixée ultérieurement.

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 16 des statuts.

Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Baghdadi Benotmane pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à Vénissieux

Le 1er Décembre 2022

En trois exemplaires originaux.

Certifié conforme à l'original
A Lyon le 06/02/2023

Benotmane Baghdadi